

Séance ordinaire du 21 mai 2013

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt et unième jour du mois de mai deux mille treize à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Est absente : le membre du conseil de la Ville Janet Jones.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2013-04-22

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 mai 2013, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 14.1, 17.4, 17.5 et 19.5 intitulées :

« Communications

Plan directeur de signalétique municipale
Réf. : COM-2013-004 »

« Développement

Abrogation de la résolution CV-2011-10-17 « Acceptation de l'offre d'achat d'une partie du lot 4 458 074 du cadastre du Québec (Parc industriel Bernières) » et acceptation de l'offre d'achat du lot 5 105 268 du cadastre du Québec à Groupe MCL inc. (Parc industriel Bernières)
Réf. : DEV-2013-034 »

« Développement

Affectation d'un montant de 200 000 \$ à l'éventuelle réserve financière pour les événements touristiques
Réf. : DEV-2013-076 »

« Avis de motion

Avis de motion du Règlement RV-2013-12-48 sur la création d'une réserve financière pour les événements touristiques
Réf. : DEV-2013-076 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Développement

Confirmation relative à l'utilisation des lots 4 711 895 et autres du cadastre du Québec, acceptation de l'offre d'achat de ces lots, affectation du fruit de la vente et accord au projet d'aménagement sur ces lots (secteur Saint-Nicolas)
Réf. : DEV-2013-078 »

« **Direction générale**
Aide financière à Fondation chevalerie passion
Réf. : DG-2013-066 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-23

Période de questions

Environ 35 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose une lettre adressée à la mairesse relativement au projet immobilier du domaine Longwood (phase 4, secteur Saint-Romuald).

CV-2013-04-24

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 6 mai 2013.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-25

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 29 et 30 avril et du 6 mai 2013

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 29 et 30 avril et le 6 mai 2013 est déposé.

CV-2013-04-26

Félicitations à Léonard Badeau

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De féliciter Léonard Badeau pour ses 40 ans de service au sein du Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-27

Retraite progressive et entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, et un membre du personnel col blanc de la Direction des finances et des services administratifs

Réf. : [RH-2013-028](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

D'autoriser la retraite progressive d'un membre du personnel col blanc de la Direction des finances et des services administratifs et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir à cet effet avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP et ce membre du personnel, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2013-028.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-28

Modifications à un poste col blanc de la Direction des affaires juridiques et du greffe

Réf. : [RH-2013-034](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'abolir le poste régulier à temps complet de secrétaire de gestion, classe 8, de la Direction des affaires juridiques et du greffe et de créer un poste régulier à temps complet de technicien ou technicienne juridique, classe 10, à cette direction.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-29

Modifications à un poste col blanc du Service des technologies de l'information de la Direction des finances et des services administratifs

Réf. : [RH-2013-037](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'abolir un poste régulier à temps complet de technicien ou technicienne en informatique II, classe 11, et de créer un poste régulier à temps complet de technicien ou technicienne en télécommunications, classe 12, au Service des technologies de l'information de la Direction des finances et des services administratifs.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-30**Dépôt du certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2013-12-43**

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- ✓ Règlement RV-2013-12-43 sur la création d'une réserve financière pour la lutte contre la criminalité.

CV-2013-04-31**Affectation de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance**

Réf. : [AGR-2013-013](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'affecter un montant de 200 000 \$ provenant de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance créée par le Règlement RV-2002-00-59 au poste de dépenses 02-145-00-996 ainsi qu'un montant de 400 000 \$ au poste de dépenses 02-145-15-412.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-32**Renouvellement des contrats d'assurance de dommages**

Réf. : [AGR-2013-014](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

D'accepter les propositions de renouvellement des contrats d'assurances de dommages de la Ville négociées avec les courtiers, pour la période du 1^{er} juin 2013 au 1^{er} juin 2014, le tout selon les propositions de renouvellement indiquées à la fiche de prise de décision AGR-2013-014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-33**Résultats d'un sondage**

Réf. : [DG-2013-064](#)

Les résultats du sondage, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision DG-2013-064, sont déposés à titre d'information.

CV-2013-04-34**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités au bénéfice d'organismes de la communauté**

Réf. : [DG-2013-065](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Guy Dumoulin, Janet Jones, Réjean Lamontagne et Simon Théberge à participer à l'activité organisée au bénéfice de Maison de soins palliatifs du Littoral qui aura lieu le 7 juin 2013 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-35

Aide financière à la Fondation du centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches inc.

Réf. : [DG-2013-057](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'accorder une aide financière de 5 000 \$ à la Fondation du centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches inc. pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-36

Financement de la dépense relative aux études environnementales du 760, chemin Petit-Saint-Jean (secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Réf. : [ENV-2013-023](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De financer la dépense relative aux études environnementales du 760, chemin Petit-Saint-Jean (secteur Saint-Jean-Chrysostome), lot 2 697 781 du cadastre du Québec, au montant de 50 600 \$ à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-37

Subvention au programme d'Accès transports viables « Mon plan » et financement afférent

Réf. : [ENV-2013-025](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De subventionner le programme d'Accès transports viables « Mon plan » et de financer cette dépense relative à la participation de la Ville à ce programme pour 2013 au montant maximal de 5 000 \$ à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-38

Attribution du contrat de collecte, transport et traitement des matières de l'écocentre pour les projets 1 et 4 et rejet de soumissions pour le projet 3

Réf. : [ENV-MR-2013-014-R-1](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'attribuer le contrat pour la collecte, le transport et le traitement des matières de l'écocentre (appel d'offres 2013-50-20), de la façon suivante :

- ✓ projet 1, à Veolia ES matières résiduelles inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 671 971,30 \$, avant TPS et TVQ;
- ✓ projet 4, à Services matrec inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour des revenus estimés à 72 165,60 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

De rejeter les soumissions reçues pour le projet 3, pour la collecte, le transport et le traitement des matières de l'écocentre (appel d'offres 2013-50-20), puisque les prix soumis excèdent largement l'estimation établie par la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-39

Crédits additionnels, demande de dispense conjointe et modification de l'entente intervenue avec Société V.I.A.

Réf. : [ENV-MR-2013-017-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

D'accorder des crédits additionnels au montant de 202 500 \$ provenant des revenus additionnels de la compensation pour la collecte sélective (1-01-383-00-013) et de la redevance à l'élimination (1-01-383-00-037), au poste de dépenses 02-452-21-465 pour couvrir les coûts de traitement des matières recyclables en 2013.

D'autoriser le Service des matières résiduelles à préparer une demande de dispense conjointe avec les Municipalités régionales de comtés de Bellechasse

et de la Nouvelle-Beauce afin d'obtenir l'autorisation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de modifier l'entente qui lie la Ville à Société V.I.A., en appliquant le nouveau montant prévu pour le traitement des matières recyclables, tel que précisé à la fiche de prise de décision ENV-MR-2013-017-R-1.

D'autoriser les modifications de l'entente intervenue avec Société V.I.A., selon l'avenant numéro 1, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation de ce ministère.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-40

Renouvellement du contrat pour la levée et le transport des conteneurs

Réf. : [ENV-MR-2013-021](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'exercer les options de renouvellement, pour la période du 1^{er} février 2014 au 31 janvier 2015 et du 1^{er} février 2015 au 31 janvier 2016, du contrat pour la levée et le transport des conteneurs (appel d'offres 2010-50-54) à Services matrec inc., selon les clauses d'indexation prévues au devis pour une dépense estimée à 286 000 \$ pour 2014 et à 295 000 \$ pour 2015.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-41

Modification du contrat relatif aux travaux d'augmentation de la capacité du poste de pompage St-Laurent (secteur Lévis)

Réf. : [ENV-TE-2013-010](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De modifier le contrat pour les travaux d'augmentation de la capacité du poste de pompage St-Laurent (secteur Lévis) (appel d'offres no 2012-50-07), attribué par la résolution CV-2012-05-97, conformément aux avis de modifications dont la liste apparaît à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision ENV-TE-2013-010, compte tenu que ces modifications constituent des accessoires à ce contrat et n'en changent pas la nature, suivant les motifs contenus à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-42

Autorisation à la Société de transport de Lévis pour effectuer des virements de fonds dans le cadre de son budget

Réf. : [INF-2013-022](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser la Société de transport de Lévis à effectuer des virements de fonds à l'intérieur de son budget annuel, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 500 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-43

Financement de la dépense relative aux travaux d'aménagement du 2303, chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald),

Réf. : [INF-BI-2013-006](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

Pour financer la dépense relative aux travaux d'aménagement du 2303, chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald), d'affecter un montant de 105 300 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2014 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-44

Affectation de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance

Réf. : [INF-GEN-2013-036](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'affecter un montant de 50 000 \$ provenant de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance créée par le Règlement RV-2002-00-59 afin d'assumer les dépenses relatives à des services professionnels requis au poste de dépense 02-311-11-411.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-45

Financement de la dépense relative à la fourniture de deux véhicules pour la Direction du service de la sécurité incendie

Réf. : [INF-EM-2013-010](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

Pour financer la dépense relative à la fourniture de deux véhicules pour la Direction du service de la sécurité incendie, d'affecter un montant de 91 000 \$

aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2014 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-46

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la préparation du plan directeur d'égout sanitaire pour l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est, d'une étude d'avant-projet des sites de traitement d'eaux usées (secteurs Sainte-Hélène-de-Breakeyville et Saint-Jean-Chrysostome) et des plans et devis des postes de pompage Cantin, Chaudière-Bassin et de sa conduite de refoulement, lot 1 et engagement de la Ville

Réf. : [INF-GEN-2013-056](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la préparation du plan directeur d'égout sanitaire pour l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est, d'une étude d'avant-projet des sites de traitement d'eaux usées (secteurs Sainte-Hélène-de-Breakeyville et Saint-Jean-Chrysostome) et des plans et devis des postes de pompage Cantin, Chaudière-Bassin et de sa conduite de refoulement, lot 1, (appel d'offres 2013-55-29) à BPR-infrastructure inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 348 137,30 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

De confirmer l'engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, lorsque les travaux seront terminés, une attestation quant à leur conformité à l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-47

Engagement à l'égard des travaux de construction d'un terrain de soccer à surface synthétique au parc Renaud-Maillette (secteur Saint-Rédempteur)

Réf. : [INF-GEN-2013-058](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De confirmer l'engagement de la Ville envers le ministère du Développement

durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, lorsque les travaux de construction d'un terrain de soccer à surface synthétique au parc Renaud-Maillette (secteur Saint-Rédempteur) seront terminés, une attestation quant à leur conformité à l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-48

Fermeture temporaire d'une partie de la rue du Mont-Marie (secteur Lévis)

Réf. : [POL-2013-019](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De fermer temporairement la partie de la rue du Mont-Marie (secteur Lévis) située entre les rues Perreault et des Hospitalières, le 4 juin 2013, de 9 h à 16 h, ou en cas de pluie le 6 juin 2013, pour la tenue d'une journée sportive organisée par le Collège de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-49

Fermetures temporaires de rues pour la tenue de la Fête des voisins

Réf. : [POL-2013-022](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De fermer temporairement les rues indiquées en annexe à la fiche de prise de décision POL-2013-022, le 8 juin 2013, ou en cas de pluie le 9 juin 2013 ou le 15 juin 2013, pour la tenue de la Fête des voisins.

De fermer temporairement les rues indiquées à cette fiche de prise de décision le 1^{er} juin 2013, en cas de pluie le 2 juin 2013, pour la tenue de certaines fêtes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-50

Ajustement de la structure administrative du Service des arts et de la culture

Réf. : [DVC-2013-008](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser l'ajustement à la structure administrative du Service des arts et de la culture de la Direction de la vie communautaire par le déplacement à ce service d'un poste de secrétaire de gestion de cette direction.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-51**Financement de la dépense relative aux travaux à réaliser dans le parc de la Pointe-De-La Martinière et désignation de membres du conseil de la Ville au comité du parc de la Pointe-De La Martinière**Réf. : [DVC-SPO-2013-009](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

D'autoriser le financement de la dépense relative aux travaux à réaliser en 2013 au parc de la Pointe-De La Martinière au montant maximal de 100 000 \$, tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2013-009.

De désigner les membres du conseil de la Ville Jean-Claude Bouchard, à titre de président, et Mario Fortier, à titre de vice-président, du comité du parc de la Pointe-De-La Martinière.

De financer la dépense relative aux travaux à réaliser dans le parc de la Pointe-De La Martinière au montant maximal de 50 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-52**Aide financière à Rues principales Saint-Romuald inc.**Réf. : [DVC-SPO-2013-014](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'accorder une aide financière de 2 000 \$ à Rues principales Saint-Romuald inc. pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-53**Ouverture de terrains pour l'activité Le Relais pour la vie 2013**Réf. : [DVC-SOC-2013-019](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'ouvrir les terrains de baseball 2 et 4 et les terrains de soccer 1 et 2 ainsi que la piste de 400 mètres du parc Stade Georges-Maranda (secteur Lévis), à compter de 23 h le 8 juin 2013 jusqu'à 7 h le 9 juin 2013, pour la tenue de l'activité *Le Relais pour la vie 2013*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-54**Proclamation de la *Semaine québécoise des personnes handicapées***Réf. : [DVC-SOC-2013-020](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De proclamer la semaine du 1^{er} au 7 juin 2013 *Semaine québécoise des personnes handicapées* et d'inviter tous les citoyens et citoyennes à combattre les préjugés envers la différence et à poser des gestes concrets pour favoriser la participation pleine et entière des personnes ayant des incapacités à la vie en société.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-55**Dépôt de listes de certains contrats au 30 avril 2013**Réf. : [FSA-APP-2013-009](#)

Les listes de contrats suivants sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 30 avril 2013 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 30 avril 2013 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 30 avril 2013, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 6^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

CV-2013-04-56**Financement de la dépense relative à l'actualisation des technologies**Réf. : [FSA-TI-2013-005](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Patry

Pour financer la dépense relative à l'actualisation des technologies, d'affecter un montant de 350 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2014 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-57**Affectation de la réserve financière en assignation temporaire pour 2013**Réf. : [FSA-TRE-2013-014](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'affecter un montant de 6 579 \$ provenant de la réserve financière d'assignation temporaire au poste de dépenses 02-132-00-419, et ce, pour assumer le paiement de dépenses relatives à des services professionnels requis pour le traitement d'un dossier de santé et sécurité du travail.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-58**Dépôt de l'état des revenus et dépenses**Réf. : [FSA-TRE-2013-016](#)

L'état des revenus et des dépenses au 30 avril 2013, tel qu'il est préparé par le trésorier, est déposé à titre d'information.

CV-2013-04-59**Création d'un poste de conseiller ou conseillère en implantation de système comptable au Service de la trésorerie de la Direction des finances et des services administratifs**Réf. : [FSA-TRE-2013-019](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De créer un poste temporaire professionnel à temps complet d'une durée de trois ans de conseiller ou conseillère en implantation de système comptable, classe 8, au Service de la trésorerie de la Direction des finances et des services administratifs.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-60**Demande visant la délivrance d'une autorisation pour le prolongement d'une conduite du réseau pluvial**Réf. : [URBA-2013-039](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De ne pas s'objecter à la demande présentée par le Syndicat de copropriété horizontale Les condos du pont au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs en vertu de l'article 32 de la *Loi sur*

la qualité de l'environnement, pour la réalisation sur le lot 4 418 605 du cadastre du Québec, de son projet de prolongement d'une conduite du réseau pluvial et en conséquence d'autoriser la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la loi à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-61

Harmonisation odonymique et financement afférent

Réf. : [URBA-PSU-2013-007](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'approuver l'échéancier, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-PSU-2013-007, pour la poursuite des travaux d'harmonisation odonymique et de financer la dépense relative à la préparation du plan de communication et de la campagne d'information publique au montant maximal de 50 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-62

Modification de la résolution CV-2012-01-57 « Vente des lots 2 602 097 et 4 199 097 du cadastre du Québec (avenue Heppell, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) », confirmation relative à l'utilisation des lots 2 602 097 et 4 199 861 du cadastre du Québec et acceptation de l'offre d'achat de ces lots (rue Heppell, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

Réf. : [DEV-2013-028](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De modifier la résolution CV-2012-01-57 « Vente des lots 2 602 097 et 4 199 097 du cadastre du Québec (avenue Heppell, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) » :

- par le remplacement, dans le titre et au premier alinéa, du nombre « 4 199 097 » par le nombre « 4 199 861 »;
- par le remplacement du dernier paragraphe par le suivant :

« à ce que le conseil d'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est accorde par résolution, conformément au *Règlement RV-2011-11-25 sur les usages conditionnels*, une demande d'autorisation autorisant l'usage P100 Garde d'enfants (garderie, centre de la petite enfance) sur les lots 2 602 097 et 4 199 861 du cadastre du Québec ».

De confirmer que les lots 2 602 097 et 4 199 861 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 3 612,9 mètres carrés, ne sont plus affectés à l'utilité publique.

D'accepter l'offre d'achat de Centre de la petite enfance Le coffre aux trésors de Breakeyville des lots 2 602 097 et 4 199 861 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2013-028, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur et d'affecter 77 % du produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et 23 % du produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-63

Modification de la résolution CV-2012-10-03 « Cession de servitudes sur une partie des lots 4 429 390 et autres du cadastre du Québec en faveur de Bell Canada »

Réf. : [DEV-2013-125](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De modifier la résolution CV-2012-10-03 « Cession de servitudes sur une partie des lots 4 429 390 et autres du cadastre du Québec en faveur de Bell Canada » par le remplacement des mots « DEV-2012-253 » par les mots « DEV-2013-125 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-64

Entente triennale de collaboration et de visibilité à intervenir avec Festival jazz etcetera Lévis

Réf. : [DEV-2013-010-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Simon Théberge

De conclure l'entente triennale de collaboration et de visibilité à intervenir avec Festival jazz etcetera Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2013-010-R-1 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-65

Établissement d'une servitude de vue et autres servitudes d'empiètement (rue Commerciale, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Réf. : [DEV-2013-107](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De céder, à titre gratuit, une servitude de vues et d'empiètements sur une partie du lot 2 696 472 du cadastre du Québec, en faveur du lot du lot 5 195 139 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 1,73 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2013-107 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cet acte de servitude, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le cessionnaire.

D'acquérir, à titre gratuit, une servitude de stationnement et de passage sur une partie du lot 5 195 139 du cadastre du Québec, en faveur du lot 2 696 472 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 1,0 mètre carré, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cet acte de servitude, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le cessionnaire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-66

Autorisation pour la tenue de l'événement Mon arbre à moi au parc des Chutes-de-la-Chaudière

Réf. : [DEV-2013-112](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser l'Association forestière des deux rives à organiser l'événement *Mon arbre à moi* au parc des Chutes-de-la-Chaudière, le 26 mai 2013 et d'autoriser l'utilisation du parc de 7 h à 23 h, sous réserve de la disponibilité des équipements et des infrastructures de la Ville nécessaires à la sécurité et au bon déroulement de l'événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-67

Fermetures temporaires de rues et autorisation de passage des activités du Grand défi Pierre Lavoie et défi secondaire

Réf. : [DEV-2013-114](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De fermer temporairement les rues indiquées à la fiche de prise de décision DEV-2013-114, le 15 juin 2013, lors du Grand défi Pierre Lavoie et du défi secondaire, de même que de fournir le soutien logistique requis pour la tenue de cet événement, selon les disponibilités matérielles et financières pour assurer la tenue de cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-68**Intervention à l'acte de servitude à intervenir entre Canac-Marquis Grenier ltée et Bell Canada (4e Avenue, secteur Saint-Romuald)**Réf. : [DEV-2013-118](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'intervenir à l'acte de servitude à intervenir entre Canac-Marquis Grenier ltée et Bell Canada, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2013-118, et ce, à la condition que cette servitude en faveur de Bell Canada n'ait pas pour effet de restreindre ou d'autrement affecter les droits consentis à la Ville dans l'acte de servitude d'utilité publique publié sous le numéro 442232 du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Bell Canada et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cet acte de servitude.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-69**Fermeture temporaire de la rue J.-B.-Michaud (secteur Lévis) pour la tenue d'un événement**Réf. : [DEV-2013-128](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

De fermer temporairement la rue J.-B.-Michaud (secteur Lévis) le 6 juin 2013 ou en cas de pluie le 7 juin 2013, pour la tenue d'un événement soulignant l'ouverture de terrasses, tel qu'il est décrit à la fiche de prise de décision DEV-2013-128, et de fournir le soutien logistique requis pour la tenue de cet événement, selon les disponibilités financières et matérielles pour assurer la tenue de cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-70**Modification de la résolution CV-2012-03-19 « Établissement d'une servitude de non-construction et à des fins de conservation sur une partie du terrain de l'Innoparc de Lévis et sur le parc des Écartes »**Réf. : [DEV-2013-129](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De modifier la résolution CV-2012-03-19 « Établissement d'une servitude de non-construction et à des fins de conservation sur une partie du terrain de l'Innoparc de Lévis et sur le parc des Écartes » par le remplacement au deuxième alinéa des lots « 2 222 148, 2 222 150, 2 222 151 et 4 596 589 » par les lots « 4 851 373 et 4 851 374 » et par le remplacement des mots « minute 20 565 » par les mots « minute 22 651 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-71

Avis de motion du Règlement RV-2013-12-46 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations collectives dans la zone M2057 située dans le secteur Lévis)

Réf. : [URBA-2013-030](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-46 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet de modifier pour la zone M2057 le nombre maximal de chambres et de logements pour une habitation collective en permettant un maximum de 12 logements et de 36 chambres.

CV-2013-04-72

Avis de motion du Règlement RV-2013-12-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations unifamiliales jumelées, zone H1982, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

Réf. : [URBA-2013-052](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Turner donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2013-12-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet de permettre les habitations unifamiliales jumelées dans la zone H1982 et de prévoir les normes concernant la largeur, la profondeur et la superficie d'un terrain pour cet usage et les normes concernant la hauteur et les marges de recul de ces habitations et de corriger des erreurs administratives concernant la marge de recul arrière et l'une des marges de recul latérale pour les habitations unifamiliales isolées autorisées dans cette zone.

CV-2013-04-73

Avis de motion d'un règlement RV-2013-12-39 sur les ententes relatives à des travaux municipaux

Réf. : [URBA-2013-055](#)

Le membre du conseil de la Ville Dominique Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance un règlement RV-2013-12-39 sur les ententes relatives à des travaux municipaux.

Ce règlement a pour objet de régir les ententes relatives à des travaux municipaux.

CV-2013-04-74**Avis de motion du Règlement RV-2012-11-96 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (Club de golf La tempête, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**Réf. : [URBA-2013-056](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-96 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Ce règlement a pour objet d'agrandir l'aire d'affectation RÉCRÉATION à même une partie de l'aire d'affectation RESSOURCES pour l'agrandissement du terrain de golf La Tempête et d'ajouter au document complémentaire des dispositions visant à protéger la prise d'eau de la Ville installée dans la rivière Chaudière, et ce, à des fins de conformité au Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec.

CV-2013-04-75**Adoption du Projet de règlement RV-2013-12-46 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations collectives dans la zone M2057 située dans le secteur Lévis)**Réf. : [URBA-2013-030](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'adopter le Projet de règlement RV-2013-12-46 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2013-030.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-76**Adoption du Projet de règlement RV-2013-12-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations unifamiliales jumelées, zone H1982, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)**Réf. : [URBA-2013-052](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Projet de règlement RV-2013-12-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2013-052.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-77

Adoption du Règlement RV-2013-12-45 modifiant le Règlement RV-2012-12-18 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire

Réf. : [DVC-2013-007-R-2](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-12-45 modifiant le Règlement RV-2012-12-18 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de modifier la tarification applicable pour la carte de membre tennis et de modifier les périodes pour la location d'équipement au Centre de plein air ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2013-12-45 modifiant le Règlement RV-2012-12-18 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-78

Confirmation relative à l'utilisation des lots 4 711 895 et autres du cadastre du Québec, acceptation de l'offre d'achat de ces lots, affectation du fruit de la vente et accord au projet d'aménagement sur ces lots (secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [DEV-2013-078](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De confirmer que les lots 4 711 895, 4 711 896, 4 711 897, 1 961 892 et 1 961 893 du cadastre du Québec ne sont plus affectés à l'utilité publique.

D'accepter l'offre d'achat de la Coopérative de maisons mobiles de Lévis des lots 4 711 895, 4 711 896, 4 711 897, 1 961 892 et 1 961 893 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2013-078, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur.

D'affecter un montant de 62 605 \$ du produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, un montant de 173 350 \$ du produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels et un montant de 158 200 \$

du produit net de la vente de ce terrain au poste de revenus 01-234-40-022;

De confirmer au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs l'accord de la Ville à l'égard du projet d'aménagement devant se réaliser sur les lots 4 711 895, 4 711 896, 4 711 897 et sur une partie du lot 2 244 752 du cadastre du Québec, tel qu'il est décrit à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-79

Aide financière à Fondation chevalerie passion

Réf. : [DG-2013-066](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'accorder une aide financière de 1 500 \$ à Fondation chevalerie passion afin de maintenir ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-80

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil prennent la parole.

CV-2013-04-81

Félicitations à la mairesse Danielle Roy Marinelli

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la mairesse Danielle Roy Marinelli pour avoir reçu le prix Francine-Ruest-Jutras décerné par l'Union des municipalités du Québec qui reconnaît l'excellence et le leadership des femmes sur la scène politique municipale et dans la gouvernance locale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-04-82

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2013-04-83

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

À 21 heures 05, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Danielle Roy Marinelli, mairesse

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
